

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISANT TOUTS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du conaissé, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre eut la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Souscriptions pour l'achat et l'entretien d'une lampe qui serait placée dans le sanctuaire dédié à St-Jean-Baptiste, à Jérusalem où ce saint précurseur est né.—Le Révd Père F. Prudent Cazeau, de la Compagnie de Jésus.—Formation du nouveau cabinet de la Province de Québec.—Leçons de déclamation au Collège de Ste-Anne, données par M. l'abbé P. Lagacé, Principal de l'Ecole Normale Laval.—Témoignage de reconnaissance au Révd M. Ed. Demers, curé de Notre-Dame du Mont-Carmel, à l'occasion de sa 25e année de prêtrise.—Commissaires des licences, pour la Province de Québec, en conformité à "l'acte des licences pour la vente de liqueurs spiritueuses."

Causerie Agricole : Culture des bois et forêts (Suite).—Plantation en pots.—Temps de semer les bois.—Temps de la plantation des jeunes plants enracinés.—Espacement des plants et des graines dans les différentes espèces de plantations en massif.—Espacements à observer dans les plantations des futaies en plants de hautes tiges, en jeunes plants enracinés et en semis.

Sujets divers : Culture du noyer; de la plantation en semis.—L'écorçage du lait par le système "centrifuge"; tableaux comparatifs sur différentes expériences d'écumage.—Soins à donner aux agneaux au printemps.

Choses et autres : "Petite revue du Tiers-Ordre et des intérêts du Sacré-Cœur de Jésus."—Les améliorations agricoles.

Recettes : Prescriptions pharmaceutiques pour les chevaux : Breuvage anti-putride; Autre pour prévenir la gangrène.—Breuvage contre les vents.—Breuvage cordial et stomachique.—Breuvage anti-dysentérique.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval; des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, écrivain, N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrivain, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 20 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Une lampe à Jean-Baptiste dans la grotte où est né le saint précurseur.—Nous avons publié l'appel que faisait M. l'abbé Provancher aux différentes Sociétés St-Jean-Baptiste, les invitant à souscrire pour l'entretien d'une lampe qui serait placée dans le sanctuaire de ce saint précurseur, à Jérusalem. M. l'abbé Provancher nous prie de publier à ce sujet, ce qui suit :

Le soussigné accuse, avec remerciements, réception des sommes suivantes :

De la Société St-Jean-Baptiste de Nashua, N. H.....	\$10.00
D'un particulier de Bécancour.....	3.00
De M. le curé de St-Médard de Warwick.....	11.00
	\$24.00

Je crains fort, avec l'apathie qu'on montre généralement, de ne pouvoir faire une offrande au nom des Canadiens français au saint Protecteur de leur nationalité, car ce n'est pas avec \$24 qu'on pourrait répondre à ce but.

J'invite encore une fois les Sociétés St-Jean-Baptiste à donner signe de vie.

J'attends encore quelques piastres qu'on m'a promises. Dans tous les cas, si la somme recueillie n'est pas suffisante pour faire un don au nom des Canadiens français, nous ferons toujours une offrande quelconque, et ce sera alors : au nom de quelques canadiens.

L'ABBÉ L. PROVANCHER.

Le Révd Père Prudent Cazeau, de la Compagnie de Jésus.—Nous avons fait erreur en disant dans le dernier numéro de la Gazette des Campagnes, que le Révd Père Cazeau avait étudié la théologie au Séminaire de Québec, car après avoir fait son cours d'études en huit ans au Collège de Ste Anne, il y fit aussi son Grand Séminaire. Voici d'ailleurs une rectification qui